



Plateforme ELSA

Rédaction : Vincent Bastien (2018)

Mise à jour : Mélanie Brisard (2020)



© Doris AGBOTON / LEASINES 2017

Réaliser
un reportage
photo
pour son
association

9 questions à se poser, 25 conseils pour y répondre

POURQUOI LA PHOTO ? POURQUOI CE GUIDE ?

Parce que...

- Le fait d'être formé aux techniques de photographie permet de mieux documenter ses activités, d'illustrer ses supports écrits (rapports, guides, modules, fiches techniques...) et de pouvoir les valoriser visuellement auprès de ses publics et de ses financeurs ;
- Un support visuel est parfois un moyen plus efficace qu'un texte pour sensibiliser un public à une cause. Confucius l'a dit, « une image vaut mieux que mille mots », et que Paris-Match le répète, « le poids des mots, le choc des photos » ! 😊

SOMMAIRE

1. QU'EST-CE QUE JE VEUX RACONTER OU DOCUMENTER ?	2
2. SUIS-JE AUTORISÉ À PHOTOGRAPHER ?	2
3. QUEL CADRE DEVRAIS-JE CHOISIR ? EST-CE QUE MA PHOTO EST BIEN CADRÉE ?	2
4. QUEL EST MON PREMIER PLAN ? MON ARRIÈRE-PLAN ?	3
5. SUIS-JE ASSEZ PRES DU SUJET ?	4
6. LA LUMIÈRE EST-ELLE BONNE ?	5
7. AI-JE PRIS LES BONNES PHOTOS ? SONT-ELLES RESPECTUEUSES DES PERSONNES ?	6
8. QUELLES PHOTOS RETENIR POUR MON REPORTAGE OU UN CONCOURS PHOTO ?	6
9. À QUOI PENSER AVANT DE PUBLIER MON REPORTAGE OU DE PARTICIPER À UN CONCOURS ?	9

1. QU'EST-CE QUE JE VEUX RACONTER OU DOCUMENTER ?

Photographier signifie "écrire avec la lumière", donc quelle histoire voulez-vous écrire ?

C'est tout l'art du photoreportage, mais c'est aussi pour capturer l'émotion d'un moment, le sens d'une action, l'histoire d'un projet...

CONSEIL N°1

Avant de prendre une photo, il faut que vous sachiez exactement ce que vous voulez photographier. Il s'agit donc de définir quel sera le sujet/thème de votre reportage, et quel sera le(s) message(s) que vous voulez faire passer à travers vos photos.

2. SUIS-JE AUTORISÉ.E A PHOTOGRAPHER ?

Vos photos ne doivent en aucun cas porter atteinte à l'intégrité physique ou morale des personnes. Elles doivent avoir été prises avec le **consentement libre et éclairé des personnes photographiées** ; le recueil de ce consentement relève de votre responsabilité et de celle de votre association.

Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit d'une personne susceptible d'être vulnérable et/ou marginalisée. Par exemple :

- une personne touchée par le VIH ou la tuberculose,
- des travailleurs et travailleuses du sexe,
- des consommateur.ices de drogues,
- des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes,
- des prisonnier.es,
- des réfugié.Es,
- des victimes de violences basées sur le genre

Ou **toute autre personne que la révélation de son identité exposerait au harcèlement, à la discrimination ou à d'autres conséquences négatives.**



CONSEIL N°2

Avant de prendre vos photos, **informez** les personnes que vous voulez photographier de votre intention et des raisons pour lesquelles vous les sollicitez.

Dans la plupart des cas, vous pouvez ensuite vous contenter de recueillir leur consentement oral. Cependant, **si vos photos sont destinées à être publiées/diffusées, utilisez un formulaire de consentement et faites-le signer** par les personnes concernées.

Si la ou les personnes ne peuvent pas lire le formulaire, il est important que quelqu'un leur traduise oralement le contenu avant de leur demander de signer.

Pour une personne de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par un parent ou un tuteur.

Il est difficile (mais pas impossible) d'obtenir l'autorisation écrite de chaque personne si, par exemple, 25 personnes se trouvent dans une salle d'attente ou prennent part à un groupe de parole. Dans ce cas, expliquez clairement l'objectif et l'utilisation possible des photos que vous souhaitez prendre et respectez la volonté de quiconque ne souhaite pas être photographié.

Aucune autorisation n'est requise pour photographier une personne identifiable dans l'espace public. Cependant, la fréquentation de certains espaces publics est parfois assimilée à une situation de vulnérabilité pouvant entraîner un rejet social (par exemple, toute personne pénétrant dans un centre de traitement spécialisé sur le VIH risque d'être considérée au dehors comme étant infectée par le VIH). Dans ce cas, la signature d'un formulaire de consentement est préférable.

Vous pouvez trouver différents modèles de formulaire de consentement sur Internet, mais tous ne sont pas adaptés au contexte de lequel vous travaillez. La Plateforme ELSA propose un modèle de formulaire dans le cadre du concours photo qu'elle organise chaque année, n'hésitez pas à nous contacter.

3. QUEL CADRE DEVRAIS-JE CHOISIR ? EST-CE QUE MA PHOTO EST BIEN CADRÉE ?

N'oubliez pas : le lieu est un élément visuel important de l'histoire que vous essayez de raconter.

CONSEIL N°3

Cherchez un **cadre qui soit visuellement intéressant** et pertinent. Des scènes extérieures sont souvent plus attrayantes que des clichés pris en intérieur. Certes, les logiciels de retouche permettent de redresser les photos, mais ce serait quand même plus sympa de les faire bien droites dès le début, pour éviter d'avoir le mal de mer ou de terre...

Pour cela, prenez des repères, ou dans le cas des habitué.es aux viseurs, activez l'écran LCD avec quadrillage pour vérifier que vous n'avez pas tangué ! Cela vous aidera aussi pour la composition de l'image...

CONSEIL N°4

On a souvent l'habitude de tenir son appareil photo d'une manière, soit horizontale (format "paysage"), soit verticale (format "portrait"). Demandez-vous si vous ne devriez pas **changer de sens** !

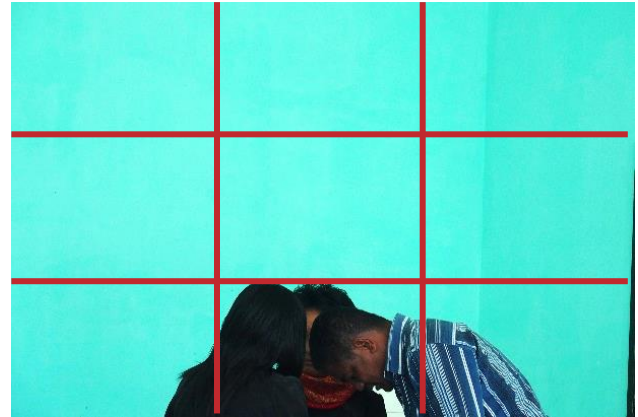
CONSEIL N°5

Une belle image photo est celle où on trouve des lignes. On utilise la « **règle des tiers** » pour les trouver. Si un personnage se situe sur une ligne de force, cela donne plus de poids à la scène.

Demandez-vous si vous pouvez **utiliser une perspective naturelle** pour conduire le regard jusqu'au sujet par exemple. Ou au contraire si une perspective conduit le regard loin du sujet ou hors de l'image (vers le cadre).



Règles des tiers respectée



Règle des tiers non respectée

Point de fuite



CONSEIL N°6

Vous pouvez trouver ce qu'on appelle des « **lignes de fuites** » (ou « **points de fuite** »), qui créent une « **perspective** ». Cela fait toujours une belle photo.

4. QUEL EST MON PREMIER PLAN ? MON ARRIERE-PLAN ?

Quand on photographie un sujet, on oublie parfois de **vérifier l'arrière-plan**, et on découvre ensuite avec regret qu'une plante mal placée donne des oreilles de lapin à notre ami ou qu'un personnage pas très inspirant passait sur le côté de la photo... Bref, il faut surveiller son arrière-plan aussi (en général on surveille bien le premier plan), car ce genre d'éléments risque de gâcher la photo...

CONSEIL N°7

Ne retenez **qu'un seul sujet principal par photo**. C'est une question de choix : soit vous choisissez de photographier quelqu'un, soit vous choisissez le paysage derrière. Si vous ne faites pas de choix, votre photo ne sera pas bonne car on ne saura pas où poser le regard, sur le premier plan ou sur l'arrière-plan.



5. SUIS-JE ASSEZ PRES DU SUJET ?

Robert Capa, le légendaire photographe de guerre, a un jour déclaré « Si vos photos ne sont pas assez bonnes, c'est que vous n'êtes pas assez près ». D'une manière générale, il est donc important d'être **au plus près de son sujet**.

Aujourd'hui, la plupart des appareils photo numériques sont dotés de zooms très puissants, et les bons reflex ont aussi des focales aux dimensions honorables... Alors utilisons ces appareils pour nous rapprocher du sujet ! La photo sera plus dynamique, le portrait plus intense, le souvenir plus fort, que si vous laissez le personnage en tout petit...

CONSEIL N°8

Etre au plus près ne signifie pas que vous pouvez accéder à certains des lieux sans crier gare, ou vous immiscer dans la vie privée des personnes sans qu'elles ne vous y autorisent... **Avant de sortir votre appareil photo ou votre téléphone**, prenez le temps d'apprendre à connaître la ou les personnes que vous voulez photographier. Posez des questions. Laissez-leur le temps de s'habituer à vous. Et si malgré tout vous sentez que ce n'est **pas le moment ou le lieu de prendre une photo**, ne la prenez pas.

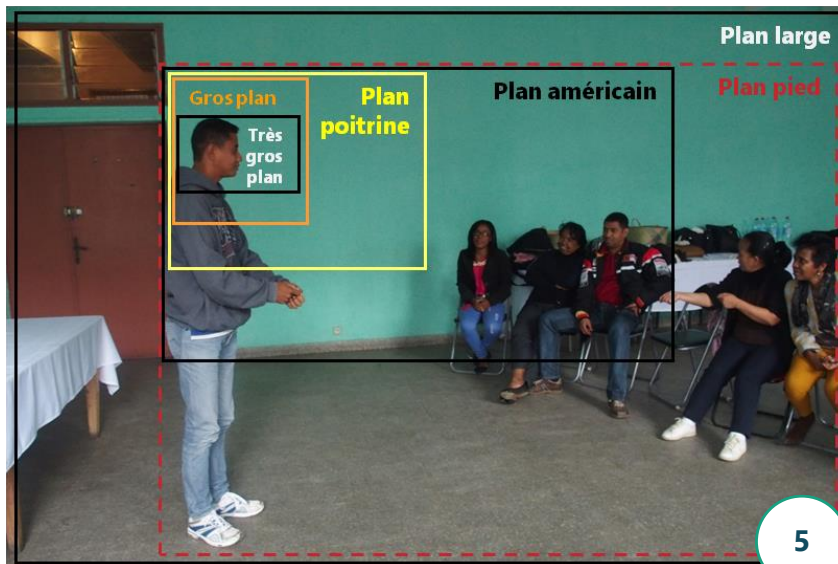
CONSEIL N°9

Pour un portrait, le regard doit se situer dans le **1/3 supérieur de l'image** comme sur la photo ①, et non au milieu comme sur la photo ②. Vous pouvez aussi cadrer votre photo en format paysage, comme sur la photo ③. Rapprochez-vous et mettez-vous à la hauteur de votre sujet. Changez de point de vue souvent.



Pour aller plus loin, il existe **5 manières classiques de faire un portrait** :

- **Le portrait en pied** : Comme son nom l'indique, l'idée est de prendre le sujet en entier, de la tête aux pieds. Ce type de cadrage peut être utile si vous souhaitez présenter votre sujet dans un certain contexte, quand vous souhaitez donner des informations sur le sujet grâce au décor.
- **Le plan américain** : Appelé ainsi en raison de son utilisation dans le cinéma américain, ce cadrage coupe le modèle à mi-cuisses. C'est une option intermédiaire intéressante si vous souhaitez montrer l'environnement du modèle sans vous embêter avec la position des pieds et des genoux.
- **Le plan taille** : Un peu moins courant et classique, le modèle est coupé à la taille, au niveau de la ceinture. Ce cadrage peut mettre en valeur une élégance naturelle ou une silhouette intéressante à elle seule.
- **Le plan poitrine** : Coupé à mi-bras, entre l'épaule et le coude. Très classique et efficace, ce cadrage permet à la fois de visualiser suffisamment le visage et les yeux sans forcément le voir de trop près, tout en donnant une idée de l'allure générale de la personne.
- **Gros plan / Très gros plan** : Ces deux cadrages se différencient uniquement par la présence du haut des épaules dans le cadre ou non (respectivement). Ils mettent surtout l'accent sur le regard, les traits du visage et l'expression faciale.





Portait en plan pied



Portait en plan taille



Portait en plan américain



Portait en plan poitrine



Portait en gros plan



Portait en très gros plan

CONSEIL N°10

Il est parfois nécessaire de **préserver l'anonymat** de la (les) personne(s) que vous voulez photographier. Dans ce cas, préférez les photos de dos (ou de trois-quarts dos) pour masquer le visage, ou bien prenez un peu de distance pour que la (les) personne(s) ne soit pas facilement reconnaissable. Si malgré tout la personne est reconnaissable, ne prenez pas la photo.

6. LA LUMIERE EST-ELLE BONNE ?

Très souvent, une photo s'avère trop ou pas assez éclairée (surexposition / sous-exposition), parce que l'on n'a pas pris la peine de vérifier la source de lumière disponible, ou que celle-ci est trop forte ou au contraire trop faible...

CONSEIL N°11

Attention à la lumière ! Si vous photographiez quelque chose en face d'une source de lumière, votre sujet va être à contrejour (sombre) et on risque de ne pas le reconnaître... A noter qu'à la retouche, il est plus facile d'éclairer une photo trop sombre que d'assombrir une photo surexposée.



Photo en sous-exposition (faible luminosité)



Photo en surexposition (forte luminosité)



CONSEIL N°12

C'est à vous de vous déplacer, de manière à éviter le contrejour... ou au contraire à la rechercher, par exemple pour dissimuler adroitement le visage d'une personne. Expérimentez, contorsionnez-vous pour prendre le cliché que vous voulez !

CONSEIL N°13

Le net et le flou : attention, si vous bougez en faible lumière, vous avez de fortes chances que votre photo soit floue. Pensez à poser votre appareil sur un trépied ou sur un support improvisé chaque fois que possible, ou calez bien votre coude le long de votre corps pour éviter de bouger. Et **faites la mise au point.**



7. AI-JE PRIS LES BONNES PHOTOS ? SONT-ELLES RESPECTUEUSES DES PERSONNES ?

Lorsqu'on fait un reportage, on a parfois l'impression de prendre trop de photos, de prendre des photos inutiles ou au contraire d'avoir raté les meilleures occasions en déclenchant au mauvais moment...

CONSEIL N°14

Soyez patients : il faut parfois rester l'œil collé à l'objectif pendant plusieurs (dizaines de) minutes pour que le sujet fasse quelque chose d'intéressant (pensez aux photographes sportifs qui attendent un but...) Et croyez-moi, vous n'avez pas envie de rater ce moment-là. Ce conseil vaut autant pour les portraits que pour les activités, les événements publics, etc.



Le mauvais moment...



Le bon moment !

CONSEIL N°15

Forcez-vous à **prendre quelques derniers clichés** quand vous avez envie d'arrêter une séance photo. Une fois sur deux, ce seront les meilleurs de la série.

CONSEIL N°16

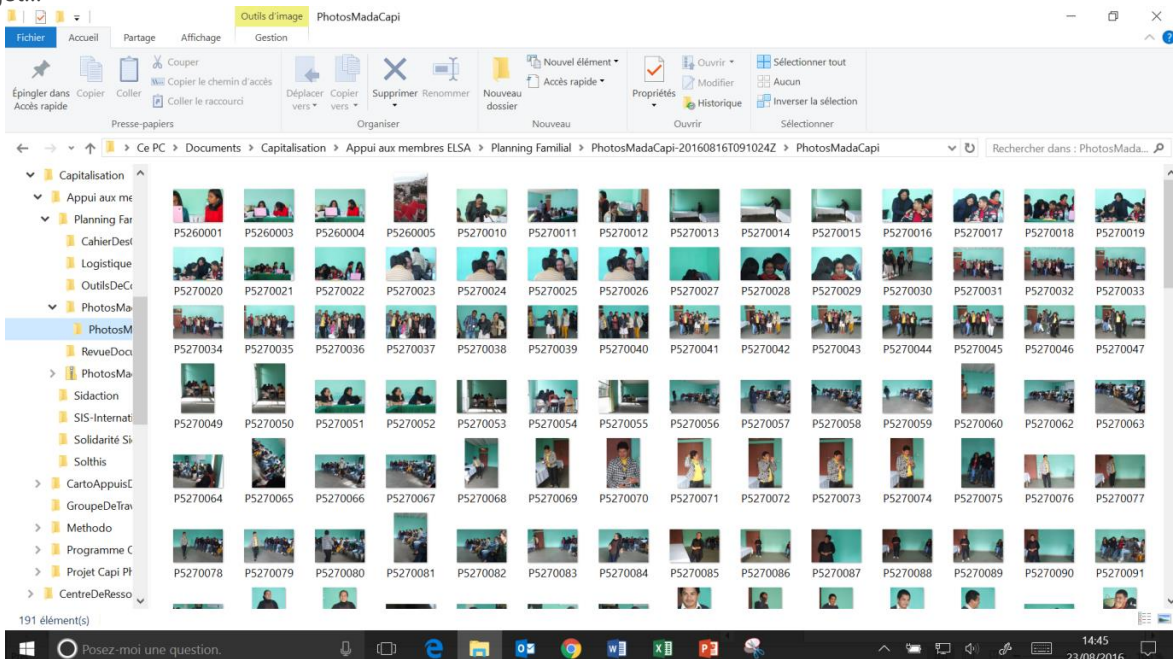
N'ayez pas honte de prendre de mauvaises photos. Même très mauvaises. Même beaucoup. Surtout au début. Echouez, et apprenez de vos échecs.

CONSEIL N°17

Soyez honnête et faites toujours preuve de **respect** envers les personnes que vous photographiez. Même si vous avez obtenu leur consentement, **ne les prenez pas en photo dans des circonstances qui pourraient nuire à leur dignité ou les mettre en danger en cas de publication.** Ne leur demandez pas de faire semblant ou de jouer la comédie, car cela se verra dans vos photos. N'abusez pas de leur temps, de leur hospitalité ou d'une situation de vulnérabilité qui pourrait les empêcher de dire "non".

8. QUELLES PHOTOS RETENIR POUR MON REPORTAGE OU UN CONCOURS PHOTO ?

Une fois un reportage terminé, on se retrouve généralement avec une quantité importante de photos et de nombreuses photos plus ou moins ratées. Il s'agit donc de faire un tri, une sélection, de **choisir les photos les plus réussies et/ou les plus pertinentes** par rapport à votre sujet...



CONSEIL N°18

Pour votre reportage, **variez les « valeurs de plan »** : pour un reportage photo sur un atelier de formation par exemple, on peut photographier la pièce en plan large, avec ou sans les participants, puis photographier un gros plan de participantes en train d'échanger entre elles, puis proposer le plan d'un intervenant vu de dos et faisant face aux participantes, puis enchaîner sur un support pédagogique pendant l'atelier, etc.

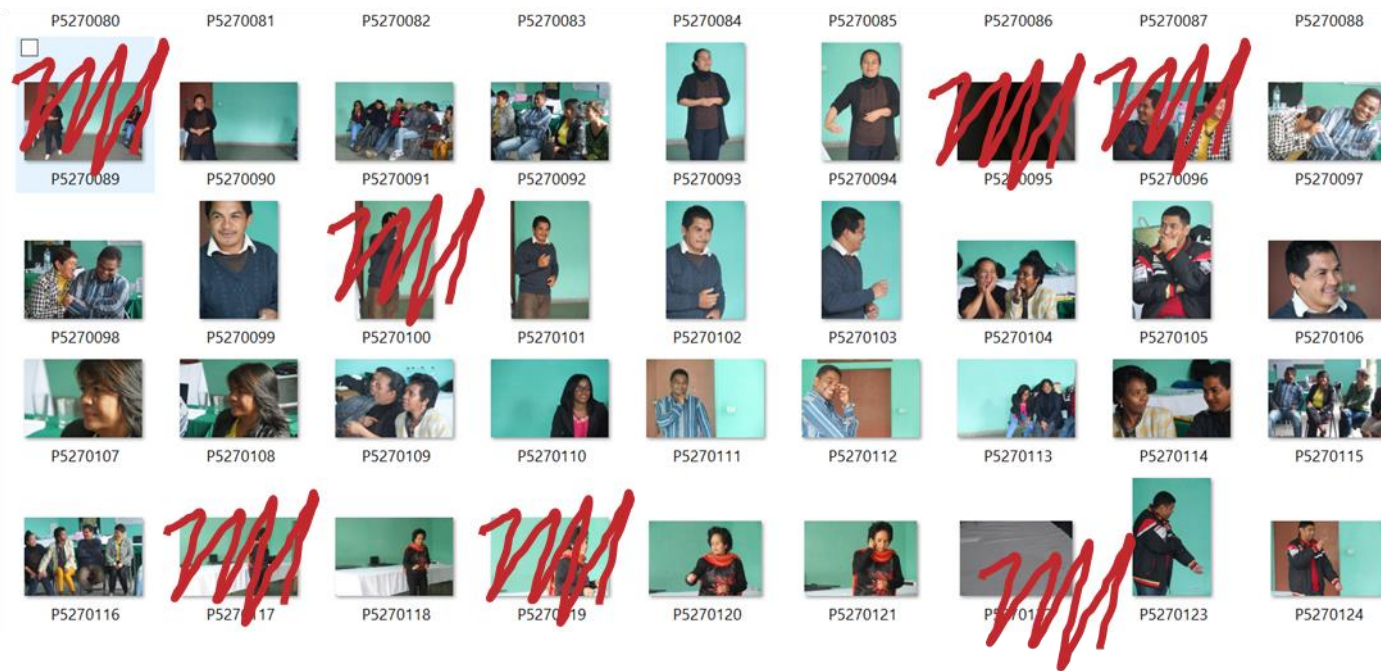


CONSEIL N°19

Choisissez **d'abord quelques photos globalement bien cadrées**, bien éclairées et dynamiques, qui illustrent bien ce que vous avez choisi de raconter à travers votre reportage (thème et message). Ecartez par conséquent toutes celles qui ne correspondent pas à cette histoire.

Pour cela, voilà 4 étapes à suivre :

1. **Identifier les doublons** (même cadrage, même personne, même histoire, même position...)
2. Supprimer les photos qui pourraient **porter atteinte à la dignité des personnes, les mettre en danger** ou en situation de vulnérabilité en cas de publication
3. Eliminer les photos **techniquement mauvaises** (mauvaise mise au point, manque de netteté, sous-exposition ou une surexposition, têtes ou silhouettes coupées...)
4. Eliminer les **éléments gênants** (objets ou des personnes en arrière-plan, souvent coupés en bord de cadre, éléments distrayants dans une photo, expressions du visage peu flatteuses...)

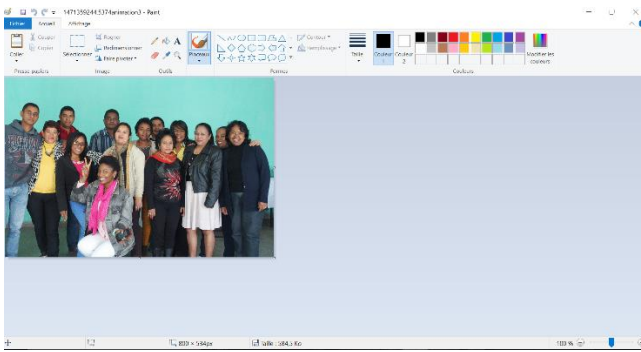


CONSEIL N°20

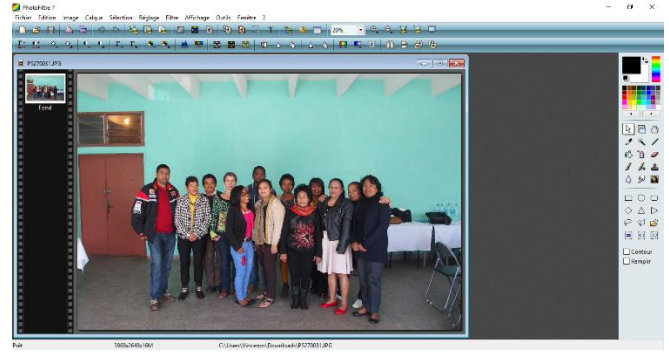
Retravaillez vos images : ce n'est pas de la triche, vous ne faites qu'améliorer une photo qui est déjà bonne. Vous n'obtiendrez jamais de bonne photo en retouchant un cliché médiocre, mais vous rendrez de bonnes photos inoubliables. Quelques petites corrections sont généralement suffisantes : recadrage, suppression des yeux rouges, et balance de la luminosité et des couleurs feront déjà la différence.



Pour les retouches sur ordinateur, des outils (logiciels) simples et gratuits existent, librement téléchargeables sur Internet : Paint®, PhotoFiltre®, RawTherapee® ou encore Gimp® pour les plus aguerris d'entre vous en matière d'informatique.



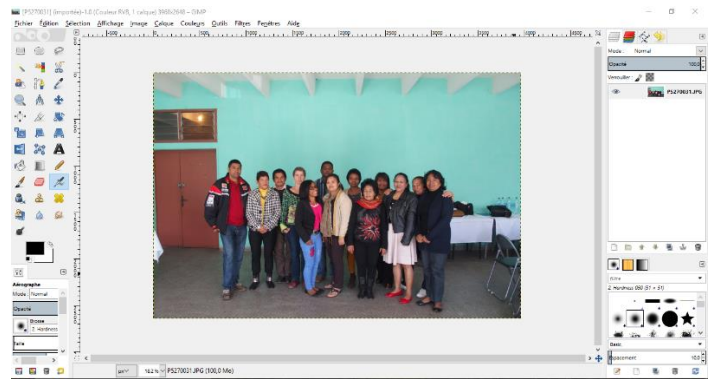
Paint®



PhotoFiltre®



Microsoft Photo



Editor® Gimp®

Pour les retouches sur smartphone, des applications simples et gratuites existent : Snapseed® (*ci-dessous*), Adobe Lightroom®, PicsArt ou encore Prisma® (*ci-dessus*) sont autant d'application simples d'utilisation, qui vous permettent également de partager vos photos avec vos collègues ou vos partenaires !

9. A QUOI PENSER AVANT DE PUBLIER MON REPORTAGE OU DE PARTICIPER A UN CONCOURS ?

Une fois choisi le support sur lequel vous allez publier vos photos (panneau d'affichage, rapport d'activité, site web ou page Facebook ou compte Twitter de l'association, exposition photo...), il convient de vous assurer que vos photos seront compréhensibles par tout le monde et qu'elles seront protégées...



CONSEIL N°21

Avant de publier votre reportage, n'oubliez pas d'ajouter **une légende** à chacune de vos photos. Certaines photos parlent d'elles-mêmes, mais une légende permet de raconter ce qui ne se voit pas du premier coup d'œil, ou de révéler ce qui est hors-cadre. Votre légende doit être brève mais précise (date, lieu, circonstances).

Photo 1 : Les acteurs communautaires malgaches du programme PASMI en pleine réflexion sur la santé sexuelle et les droits humains lors d'un atelier de formation.

Crédit photo : Mouvement Français du Planning Familial (MFPF), Mai 2016 - Madagascar



CONSEIL N°22

Si une personne est reconnaissable sur vos photos, **assurez-vous qu'elle est d'accord pour que ces photos soient utilisées et diffusées**. N'oubliez pas en effet qu'elle a peut-être acceptée d'être prise en photo, mais que cela ne suffit pas : vous devez lui expliquer clairement pourquoi vous voulez utiliser ces photos, les objectifs de votre travail. Si ce consentement n'est pas obtenu, utilisez seulement des photos où elle n'est pas reconnaissable, ce qui peut être obtenu de différentes manières : le port d'un habit, un contre-jour très sombre, une prise de dos, une luminosité très forte...



CONSEIL N°23

Vos photos vous appartiennent ! Protégez-les d'une utilisation frauduleuse et assurez-vous que leur utilisation ne pourra pas se faire sans votre accord ou sans vous mentionner. Pour cela, signez vos images et/ou ajoutez un « **filigrane** » sur vos photos. Vous pouvez aussi faire apparaître le « copyright » (ex : © www.pplateforme-elsa.org). Veillez cependant bien à placer la signature/le filigrane/le copyright de manière à ne pas « abîmer » votre photo...

CONSEIL N°24

Toute photo publiée sur internet peut être reprise et diffusée sur des supports que vous ne maîtrisez pas et par des personnes que vous ne connaissez pas, parfois hors contexte, et ce malgré l'usage d'un copyright/filigrane/signature. Raison de plus pour veiller à ce que les personnes représentées sur vos photographies ne soient pas mises en danger par la diffusion de ses photos ET aient données leur accord.

CONSEIL N°25

Si vous envisagez de participer à un concours photo, prenez d'abord le temps de lire le règlement ! Cela vous permettra de connaître les conditions de participation (certains sont ouverts à tout le monde, mais d'autres sont réservés aux photographes professionnels, ou focalisés sur une zone géographique).

Le règlement vous dira également tout sur le format (JPEG, PNG, GIFF, TIFF, RAW...) et le poids minimum des fichiers à envoyer (rarement au-dessous de 2 MO)... et donc de vérifier que votre appareil permet ce format.

Cela vous permettra aussi de mieux comprendre quels seront les critères de sélection pour désigner les photos gagnantes. Si vous n'êtes pas le roi ou la reine de la technique photographique, privilégiez les concours qui s'attacheront plutôt à l'histoire racontée par vos photos.

Enfin, même si le règlement vous autorise à envoyer autant de photos que vous le souhaitez, n'envoyez pas plus d'une dizaine de photos, en vous assurant que votre sélection correspond bien au thème du concours.